Nos plantes médicinales [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **38 (1909)**

Heft 11

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1039397

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

et de faire de la petite île Dahn un « Gilbratar » inexpugnable ! Ainsi le veut l'esprit d'impérialisme, qui souffle chez les Américains depuis leur conquête trop facile des colonies espagnoles.

Vers les pôles. — On sait que depuis le congrès de Mons, en 1905, il a été constitué une « Association internationale pour l'étude des régions polaires ».

A l'honneur de la Belgique, le siège de cette Association est fixé à Bruxelles, et M. Beernaert, ministre d'Etat, en est le président. — Dans une réunion de la Commission tenue cette année, il a été révélé divers projets d'exploration. Ainsi le docteur français *Charcot* arme le « Pourquoi pas » et va, pour la seconde fois, rejoindre l'Antarctide ; *Bruce*, l'intrépide Ecossais, se prépare à retourner dans la mer de Weddel pour tenter d'y débarquer, traverser l'Antarctide, en passant par le pôle austral, et aboutir dans la mer de Ross.

On parle d'une expédition américaine, sous les ordres de l'énergique *Fiala*, à la Terre François-Joseph ; d'une expédition russe au travers du passage Nord-Est, sous les ordres de l'amiral *Werchowskoï*. L'Américain *Peary* a décidé de retourner dans les glaces du Nord, ces parages inhospitaliers qu'il a parcourus durant tant d'années déjà et où il voudrait conquérir le pôle.

F. Alexis-M. G.

Nos plantes médicinales

(Suite.)

Famille des Aristolochiées.

Asaret *(Asarum europœum L.)* Vulg. Cabaret, Oreille d'homme. — Souche horizontale ou rhizôme, grosse comme une plume d'oie. Les tiges presque nulles se terminent par deux feuilles en forme de rein, coriaces, vertes et luisantes en dessus, pâles et duveteuses en dessous, portées par un long pétiole. Fleurs solitaires, d'un pourpre noirâtre, se montrant en avril-mai à la bifurcation des pétioles, ayant la forme de clochette.

Bois, lieux ombragés. Aulnaies de la Sarine dans la Gruyère ; entre Le Pâquier et les bains, sous Châtel-sur-Montsalvens, près de la Jogne, Tinterin.

On récolte les feuilles pendant l'été ; leurs propriétés sont à un degré un peu moindre de celles de la racine. Celle-ci doit se récolter deux fois par an : au printemps, avant la floraison, et à l'automne. Fraîche, elle est vomitive et purgative ; après six mois elle n'est plus vomitive ; après deux ans, elle ne purge presque plus, mais elle possède alors des qualités diurétiques.

Toute la plante est excitante, émétique, purgative, anthelmintique

et sternutatoire. Lorsqu'on se propose de traiter la bronchite chronique, la diarrhée, la coqueluche, de 10 à 20 centigr. ; de poudre de racines remplissent très bien le but. Pour faire vomir, on donne de 60 à 80 centigr ;. une dose plus forte agit en même temps sur l'estomac et l'intestin. Si l'on commence par une ou deux doses d'Asaret le traitement des fièvres quartes, on en vient facilement à bout. Les vétérinaires l'emploient contre le farcin et les vers.

La poudre des feuilles, qui peut dans tous les cas remplacer, — mais à dose un peu plus forte, — celle de la racine, est un bon sternutatoire, utile dans les maux de tête invétérés ; fraîches, ces feuilles sont *sialagogues*, c'est-à-dire augmentent, lorsqu'on les mâche, la sécrétion de la salive, et peuvent ainsi calmer quelques névralgies des dents.

Nous ne croyons mieux pouvoir terminer cet article qu'en reproduisant ici ce qu'en a écrit un auteur à une époque encore bien récente, réflexion fort sensée et d'une portée générale dans cette matière.

« Avant que les remèdes exotiques eussent envahi les pharmacies et pris la place des produits de nos campagnes, avec lesquels nos aïeux savaient fort bien se guérir, cette petite plante était réputée l'une des plus utiles parmi celles qui croissent spontanément dans nos climats. L'*Ipecacuanha* ayant été importé d'Amérique, réunissant deux inconvénients que l'esprit humain a transformés en qualités de convention : venir de loin et coûter cher, l'humble plante de nos bois a été bannie de la médecine. Aujourd'hui, c'est à peine si, dans les campagnes, on conserve la tradition des services qu'elle rendait autrefois et qu'elle tient toujours aux ordres de ceux qui savent l'employer à propos. »

Famille des Euphorbiacées.

Buis *(Buxus sempervirens L.)*. — Dire que le Buis est proche parent du Ricin et des terribles Euphorbiacées des tropiques (Manceniller), c'est révéler ses propriétés énergiques. Il a joui effectivement pendant longtemps en Allemagne d'une grande réputation, mais sous un nom supposé. Un homme possédait un remède secret pour la guérison des fièvres, et l'on citait par centaines ses cures authentiques. Le bruit en vint jusqu'aux oreilles de la cour, et Joseph II acheta le secret de ce remède au prix de 1500 florins. Son but était de vulgariser, en la publiant, une découverte si utile. Mais quand on sut que le fameux remède était simplement le Buis vulgaire, le prestige disparut. Comment une chose si commune pouvait-elle être bonne ? On ne se donna même plus la peine d'essayer ; la plante tant appréciée lorsqu'elle était inconnue, tomba dans la disgrâce et l'oubli lorsqu'on apprit son nom, et depuis, quelques amis des simples, exempts de préjugés, ont seuls conservé la tradition de ses vertus.

Très répandu dans le Jura méridional, sur les collines buis-

sonneuses. Cultivé partout en bordure et naturalisé. Fl. monoïques, avril.

Les feuilles de Buis ont une odeur vireuse un peu aromatique. Elles sont purgatives à la dose de 2 à 3 onces en infusion ou en décoction dans un litre d'eau, et de 3 ou 4 gr. en poudre, sous forme de pilules ou mêlées à du miel.

Son action dans les fièvres intermittentes n'est pas moins réelle aujourd'hui qu'au temps de Joseph II. La meilleure manière de l'administrer est de donner de 2 à 3 gr. de feuilles en poudre, dans de l'eau sucrée ou tout autre véhicule, au commencement de l'accès. On constate dès les premières doses un changement notable, et l'on obtient au bout de quelques jours une guérison complète.

Le bois de Buis râpé, et surtout celui de la racine, à la dose de 30 à 60 gr. en décoction dans un litre d'eau, est un bon sudorifique dans les affections rhumatismales chroniques et les accidents qui en sont la suite, principalement les engorgements d'articulations.

On emploie quelquefois, comme nous l'avons dit, les feuilles de Buis pour augmenter l'amertume de la bière et diminuer la dépense du houblon. On reconnaît la falsification à l'apparence un peu trouble du liquide et à sa saveur nauséeuse différente de l'amertume franche de la bonne bière.

Le Buis fournit le bois le plus dur et le plus compact de nos climats. La densité égale ou surpasse celle de l'eau. On l'emploie à une foule d'usages. On en fait des peignes, des boîtes, des toupies, des manches d'outils. C'est sur du buis que l'on exécute les gravures dites sur bois.

Mercuriale (*Mercurialis annua L.*). — Tige dressée, rameuse, haute d'environ 30 cm. ; feuilles opposées ovales, lancéolées, aiguës et dentées en scie ; fleurs dioïques, verdâtres en épis allongés chez les individus mâles, presque sessiles à l'aisselle des feuilles supérieures dans les plantes femelles. — Fl. juin-septembre.

Décombres, lieux cultivés des contrées basses.

On n'emploie que la plante fraîche, car elle perd ses propriétés en séchant. La décoction de 20 à 50 gr. dans un ½ litre d'eau est laxative ; pour obtenir une action purgative, il faut employer de 30 à 100 gr. de suc.

On prépare avec parties égales de suc de Mercuriale non dépuré et de miel un médicament purgatif, le *miel mercurial*, qui s'administre en lavement. Elle est aussi connue sous les noms vulgaires de Foirolle, Vignole, Mercoret, etc.

La Mercuriale vivace (*M. perennis L.*), très commune dans les haies, les buissons, est vénéneuse. Les chèvres seules la mangent impunément.

(A suivre.)